



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 003/CO / HCRRUN

Lomé, le 23 AVR 2021

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables de la région Maritime et Plateaux-Ouest

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) poursuit ses activités de mise en œuvre du programme de réparation de la CVJR à travers les opérations d'indemnisation des victimes non vulnérables.

Dans ce cadre, une session itinérante d'indemnisation sera organisée dans les régions Maritime et Plateaux-Ouest suivant les lieux et dates ci-après :

- Pour les victimes des préfectures de Yoto, Bas-Mono et Vo, les opérations se tiendront du 3 au 4 mai 2021 à l'Auberge de la Mairie à Tabligbo ;
- Pour les victimes des préfectures de Kloto, Agou, Danyi et Kpélé, les opérations se tiendront du 5 au 7 mai 2021 à la Mairie de Kpalimé.

A cet effet, le HCRRUN invite les victimes dont les noms sont affichés dans les locaux de leurs préfectures et Mairies respectives ou publiés sur le site de l'Institution (www.hcrrun-tg.org), à se présenter munies de leurs pièces d'identité en cours de validité aux dates et lieux ci-dessus indiquées.

Les pièces d'identité en cours de validité acceptées par le HCRRUN sont les suivantes :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- ou à défaut, la carte d'électeur valide (2018)

Par ailleurs, le HCRRUN informe que les opérations d'indemnisation se dérouleront dans le respect scrupuleux des mesures barrières à la COVID-19 et prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension. Il assure qu'aucune personne élue au programme de réparations ne sera oubliée.

Fait à Lomé, le 23 avril 2021



Pour le HCRRUN

La Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!